

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Vie Associative  
139.78

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SOLANGE BIAGGI**

**OBJET : Soutien aux structures communales et associatives d'accueil petite enfance (crèches et haltes-garderies) - 6ème répartition**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la Vie Associative, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La commission permanente a alloué en 2017 à diverses associations ou communes du territoire des subventions dans le cadre du dispositif Prestations aux structures de petite enfance associatives et communales (fonctionnement) pour un montant de 1 734 479 €

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant les tableaux joints au présent rapport, les demandes de subvention de fonctionnement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2017.

Le montant des subventions à allouer, sur la base de 220 € la place agréée, s'élève à :

- 1) 84 920 € au titre du dispositif Prestations aux structures de petite enfance associatives – fonctionnement ;
- 2) 1 371 480 € au titre du dispositif Prestations aux structures de petite enfance communales – fonctionnement.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL